

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 72 (1921)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les *recettes brutes* ont été de fr. 581,97 à l'hectare, les *dépenses* de fr. 228,15. Le *rendement net* a donc été de fr. 353,82 à l'hectare, chiffre vraiment magnifique et dont, certes, il faudra attendre longtemps le retour.

De cet opulent boni, fr. 80 000 ont été versés à la caisse de réserve, laquelle, à la fin de 1920, accusait un montant de fr. 212 562. Voilà une réserve dans laquelle les autorités de la ville seront heureuses, au cours des années maigres qui pointent à l'horizon, de pouvoir puiser.

Achevons ce résumé en notant que le volume des chablis provoqués par le coup de vent des 12/14 janvier 1920 s'est élevé à 4000 m<sup>3</sup>. Leur exploitation a pu être répartie sur les exercices de 1920 et 1921.

## DIVERS.

Le botaniste zurichois M. le Dr A. Thellung nous signale un fait intéressant touchant le pin Weymouth : on trouve sous cet arbre un champignon comestible, qui semble ne pouvoir vivre ailleurs. Il est connu, dans la littérature spéciale, sous les noms de *Boletus collinitus* Fr. et de *Boletus Bondieri* Quél. C'est, en réalité, le *Boletus fusipes* Rabh. var. *pictilis* Quél.

**Modifications à la rédaction de l'„Alpe“.** Notre confrère italien l'*Alpe*, qui en est à la 8<sup>e</sup> année de sa publication, vient de faire subir quelques modifications à l'organisation de sa rédaction.

Fondée par la très active association *Pro Montibus*, cette revue forestière italienne était récemment rédigée et administrée par l'Institut forestier supérieur de Florence, dont elle fut en quelque sorte l'organe. Ce mode de publication vient d'être modifié comme suit. L'Association italienne des fonctionnaires forestiers et la direction de l'Institut forestier supérieur ont fusionné leurs journaux, l'*Alpe* et le *Bulletino technico*, en un seul qui paraîtra comme supplément de *il forestale*.

La direction et l'administration en seront à l'Institut forestier de Florence, comme auparavant. Voici la composition du Comité de direction : Directeur : le professeur *A. Serpieri*, directeur de l'Institut forestier. Rédacteurs : MM. *A. Merendi* et *G. Perri*, inspecteurs forestiers, représentants de l'Association nationale des fonctionnaires, puis *G. Tassinari* et *Z. Bruzzone*, de l'Institut forestier.

Le coût de l'abonnement pour l'étranger est de fr. 18.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Emil Hess. Die pflanzengeographischen Verhältnisse des Oberhasli* (Bern).

Un volume grand in-4<sup>o</sup>; 92 pages et 3 planches d'héliographies. Berne, Büchler & C<sup>ie</sup>, 1921.

Cette publication fait partie de la série des „recherches sur la répartition des plantes ligneuses croissant spontanément en Suisse“, entreprises sous les

auspices du Département fédéral de l'Intérieur. C'en est la 4<sup>e</sup> livraison, qui fait suite à la magnifique étude du regretté père Dr Hager sur la répartition des plantes ligneuses dans la région du Rhin antérieur. C'est la première partie d'une monographie de l'Oberhasli comprenant, outre la répartition des plantes ligneuses, une notice historique sur la sylviculture dans la région alpestre en question.

Elle est divisée en trois chapitres. Le premier chapitre (*les conditions écologiques*) oriente sur la topographie, la géologie et le climat de l'Oberhasli. A ce dernier propos, l'auteur étudie avec détail la question du föhn et son influence sur le tapis végétal. Il arrive à cette conclusion que ce n'est pas au föhn seul que les vallées de l'Oberhasli sont redéposables d'un climat favorable. A différents endroits, c'est plutôt aux facteurs suivants : ces vallées étroites se réchauffent, par la réflexion des rayons solaires sur les parois de rochers, davantage que de grands espaces ouverts. Le second facteur, c'est la protection contre les vents froids du nord ; dans la partie inférieure, enfin, la proximité d'un lac augmente la température moyenne.

Le chapitre II est une énumération de toutes les plantes ligneuses croissant à l'intérieur du territoire, avec indication des stations principales et de la limite supérieure. L'épicéa est l'arbre forestier par excellence (50 %), puis viennent le hêtre (25 %), le sapin (10 %), etc. L'épicéa monte plus haut (2100 m) que l'arole et le mélèze qui sont faiblement représentés. Le pin de montagne est commun, aussi bien la variété érectée que le pin rampant, indifféremment sur les roches calcaires et cristallines. Dans la région inférieure, le noyer prospère fort bien ; il monte jusqu'à une altitude de 1000 m. Contrairement à l'opinion généralement admise, cette essence n'est pas très exigeante ; elle réussit dans tous les sols et à toutes les expositions. L'auteur s'inscrit en faux contre l'opinion d'après laquelle le noyer serait une plante calcicole caractérisée.

L'érable de montagne est fréquent, il atteint de très fortes dimensions.

Après cette énumération, qui fait l'impression d'être très complète, M. Hess traite, au 3<sup>e</sup> chapitre, les peuplements forestiers ; il donne brièvement la caractéristique des types essentiels.

Les 11 phototypies par lesquelles s'achève ce volume sont d'une exécution remarquable. Elles nous montrent : des peuplements ravagés par le vent, la forêt à sa limite supérieure, de beaux spécimens de l'érable sycomore ou encore du pin de montagne.

Cette étude, qui est le fruit d'un travail persévérant de plusieurs années, intéressera botanistes et forestiers. Mais ces derniers seront impatients de voir paraître la suite, soit la notice historique sur l'économie forestière de l'Oberhasli. Souhaitons qu'ils n'aient pas à l'attendre trop longtemps.

H. Badoux.

\* \* \* \* \* Sommaire du N° 11 \* \* \* \* \*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Obersförster Hans von Greyerz

Aufsätze: Köhlerei im waadtländischen Jura. — Elektrische Leitungen durch Waldungen. — Vereinsangelegenheiten: Ständiges Komitee. Auszug aus dem Protokoll. — Preisaufgabe des Schweizerischen Forstvereins. — Statuten des Schweizerischen Forstvereins. — Reglement betr. die Benutzung des „Reisefonds des Schweizerischen Forstvereins“. — Mitteilungen: Aufruf zur Subskription auf Bühlers „Waldbau“, II. Band. — Meteorologischer Monatsbericht. — Vom Bund genehmigte Projekte für Waldwege und Seilriesen. — Forstliche Nachrichten: Bund. — Kantone. — Bücheranzeigen.